

DECRET DU 22 MARS 1983 RELATIF A LA CESSATION DES FONCTIONS DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution,

Vu la lettre, en date du 22 mars 1983, par laquelle le Premier ministre a présenté au Président de la République la démission du Gouvernement,

Décète:

Article 1^{er}. — Il est mis fin, sur la présentation de la démission du Gouvernement, aux fonctions de M. **Pierre MAUROY**, Premier ministre, et des autres membres du Gouvernement.

Article 2. — Le présent décret sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 22 mars 1983.

FRANÇOIS MITTERRAND.

DECRET DU 22 MARS 1983 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution,

Décète :

Article 1^{er}. — M. **Pierre MAUROY** est nommé Premier ministre.

Article 2. — Le présent décret sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 22 mars 1983.

FRANÇOIS MITTERRAND.

DECRET DU 22 MARS 1983 PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,

Vu les articles 8 et 9 de la Constitution,

Sur la proposition du Premier ministre,

Décète :

Article 1^{er}. — Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de ministre, et participent à ce titre au conseil des ministres :

| | |
|---|-------------------|
| <i>Ministre de l'économie, des finances et du budget</i> | Jacques DELORS. |
| <i>Ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale</i> | Pierre BEREGOVOY. |
| <i>Ministre de l'intérieur et de la décentralisation</i> | Gaston DEFFERRE. |
| <i>Ministre des transports</i> | Charles FITERMAN. |
| <i>Garde des sceaux, ministre de la justice</i> | Robert BADINTER. |
| <i>Ministre des relations extérieures</i> | Claude CHEYSSON. |
| <i>Ministre de la défense</i> | Charles HERNU. |

| | |
|---|-----------------|
| Ministre de l'agriculture | Michel ROCARD. |
| Ministre de l'industrie et de la recherche | Laurent FABIUS. |
| Ministre de l'éducation nationale | Alain SAVARY. |
| Ministre du commerce extérieur et du tourisme | Edith CRESSON. |
| Ministre de l'urbanisme et du logement | Roger QUILLIOT. |
| Ministre du commerce et de l'artisanat | Michel CREPEAU. |
| Ministre de la formation professionnelle | Marcel RIGOUT. |

Article 2. — Est nommé membre du Gouvernement, en qualité de secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement : **Max GALLO.**

Article 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 mars 1983.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
PIERRE MAUROY.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Décret n° 83-214 du 21 mars 1983 relatif à diverses modalités d'application du régime de travail à temps partiel des agents départementaux.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

Vu la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux ;

Vu l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements, des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel par les fonctionnaires et les agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif, et notamment son article 9 ;

Vu le décret n° 82-722 du 16 août 1982 relatif à diverses modalités d'application du régime de travail à temps partiel des agents communaux ;

Vu l'arrêté interministériel du 1^{er} août 1951 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires susceptibles d'être accordées aux fonctionnaires ou agents des collectivités locales ;

Vu l'avis du Conseil national des services publics départementaux et communaux,

Décète :

Art. 1^{er}. — Les dispositions du décret du 16 août 1982 susvisé sont applicables aux agents départementaux.

Art. 2. — Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à la même date que l'ordonnance du 31 mars 1982 susvisée.

Fait à Paris, le 21 mars 1983.

PIERRE MAUROY.

Par le Premier ministre :

Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur et de la décentralisation,
GASTON DEFFERRE.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret portant nomination dans le corps militaire du contrôle général des armées.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense,

Vu l'article 13 de la Constitution ;

Vu la loi n° 66-474 du 5 juillet 1966 modifiée portant création du corps militaire du contrôle général des armées ;

Vu la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 modifiée portant statut général des militaires ;

Vu le décret n° 74-338 du 22 avril 1974 modifié relatif aux positions statutaires des militaires de carrière ;

Vu le décret n° 74-477 du 16 mai 1974 modifié portant statut particulier du corps militaire du contrôle général des armées ;

Vu le décret du 21 février 1983 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère de la défense ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. — Est nommé dans la 1^{re} section du cadre des contrôleurs généraux des armées, au grade de contrôleur général des armées :

Pour prendre rang du 1^{er} avril 1983.

M. le contrôleur des armées Gourtay (Jean-Yves, Léon), en remplacement de M. le contrôleur général des armées Barthelemy (Jacques, André, Laurent, Marie), nommé directeur des services financiers au ministère de la défense.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de la défense sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 mars 1983.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
PIERRE MAUROY.

Le ministre de la défense,
CHARLES HERNU.

**DECRET DU 24 MARS 1983
RELATIF A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT**

Le Président de la République,

Vu les articles 8 et 9 de la Constitution ;

Vu le décret du 22 mars 1983 portant nomination de membres du Gouvernement ;

Sur la proposition du Premier ministre,

Décède :

Article 1^{er}. — Sont nommés membres du Gouvernement et participent à ce titre au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

1° En qualité de ministre délégué :

| | |
|---|---------------------|
| Ministre délégué à la culture..... | Jack LANG. |
| Ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports..... | Edwige AVICE. |
| Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des droits de la femme.. | Yvette ROUDY. |
| Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement | André LABARRERE. |
| Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes | André CHANDERNAGOR. |
| Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement..... | Christian NUCCI. |
| Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des P. T. T. | Louis MEXANDEAU. |
| Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de l'emploi..... | Jack RALITE. |

2° En qualité de secrétaire d'Etat :

| | |
|---|------------------------------|
| Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre..... | Jean LE GARREC. |
| Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives..... | Anicet LE PORS. |
| Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des techniques de la communication | Georges FILLILOUD. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget..... | Henri EMMANUELLI. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation..... | Catherine LALUMIERE. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé de la sécurité publique..... | Joseph FRANCESCHI. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et des territoires d'outre-mer..... | Georges LEMOINE. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense..... | François AUTAIN. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants | Jean LAURAIN. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé de l'énergie | Jean AUROUX. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé..... | Edmond HERVE. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés | Georgina DUFOIX. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées..... | Daniel BENOIST. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés | Raymond COURRIERE. |
| Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie..... | Huguette BOUCHARDEAU. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale..... | Roger-Gérard SCHWARTZENBERG. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt..... | René SOUCHON. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce extérieur et du tourisme, chargé du tourisme..... | Roland CARRAZ. |
| Secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, chargé de la mer..... | Guy LENGAGNE. |

Article 2. — Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mars 1983.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

PIERRE MAUROY.